

Conclusions

tirées de

l'enquête

entreprise

par

l'Association

Canadienne-française

de l'Alberta

N.B.—Les idées exprimées dans ces conclusions ne sont pas nécessairement celles du comité qui a rédigé ce travail.

I.—NECESSITE D'UNE ASSOCIATION:

A.—Constatations:

- a) Une Association qui groupe tous les Albertains d'origine française est absolument nécessaire, afin de les aider à demeurer ce que la Providence les a fait et par là concourir à la grandeur morale et culturelle de notre pays.
- b) Lorsque bien comprise et bien dirigée, une telle Association n'a que des avantages.
- c) Pour être vraiment effective, une telle Association doit être à base provinciale quitte à collaborer à une Fédération interprovinciale.

B.—Recommandation:

- 1—Que l'Association Canadienne-française de l'Alberta soit maintenue et qu'au prix des plus grands sacrifices de temps et d'argent, l'on rende l'ACFA aussi active que possible et qu'on lui donne l'orientation nécessaire pour lui permettre d'atteindre ses buts.

II.—BUTS DE L'ASSOCIATION:

Recommandations:

- 2—Que les buts de l'ACFA soient les suivants et que rien ne soit négligé pour les atteindre:
 - a) Chercher à promouvoir en Alberta la culture française et le bilinguisme canadien.
 - b) Concevoir, formuler et diffuser une pensée nationale solide et concrète.
 - c) Servir de lien entre tous les Franco-Albertains.
 - d) Servir de porte-parole officiel des Franco-Albertains, tant au sein de la province qu'en dehors de ses limites.

III.—“CULTURE FRANÇAISE” ET “RELIGION”:

Constatations:

- En théorie: l'on devrait dissocier “culture française” et “religion” qui sont de domaines différents.
- b) En pratique: même si l'on parvenait à prouver de façon irréfutable que “culture française” et “religion” devraient être dissociées, il semble qu'en se basant sur les réponses reçues à l'Enquête, la mentalité de notre population n'est pas encore prête à effectuer cette dissociation.

Recommandations:

- 3—Que l'ACFA soit toujours considérée comme un organisme qui groupe des Canadiens français qui traditionnellement sont en grande majorité des catholiques.
- 4—Que l'ACFA se considère comme une Association de laïcs.
- 5—Que les membres du clergé qui en font partie d'une façon même active le fassent comme citoyens canadiens-français et non pas comme prêtres.
- 6—Que l'on cherche à confier tous les postes clés à des laïcs.
- 7—Que jamais l'on cherche à mettre la religion au service de l'Association mais que dans certains cas, l'Association se mette au service de la religion.
- 8—Que l'Association reconnaisse en principe et en pratique la suprématie de l'Action Catholique sur l'Action Nationale.
- 9—Que dans la poursuite des droits des Canadiens français, l'Association n'oublie jamais la pratique des vertus de justice et de charité.
- 10—Que l'Association ne refuse pas dans ses rangs des gens d'origine ou de langue française parce que de religion différente.

IV.—RESULTATS OBTENUS PAR L'ACFA:

Constatations:

- a) Depuis nombre d'années l'ACFA a évolué dans un cercle vicieux: elle n'a pas été assez active parce qu'elle n'a pas le personnel nécessaire parce qu'elle n'en a pas les moyens financiers: elle n'a pas les moyens financiers parce que nos gens ne sont pas prêts à donner pour une Association qui n'est pas assez active.
- b) Malgré ces conditions défavorables, l'ACFA tout de même a été le centre de ralliement des Franco-Albertains et elle a rendu des services inestimables, même si elle n'a pas réussi à établir un programme dynamique.

Recommandations:

- 11—Que l'ACFA réorganise ses cadres de façon à pouvoir disposer des instruments de travail et des agents efficaces dont elle a tellement besoin. Que dans cette réorganisation, une attention toute particulière soit portée à son financement.

V.—DIRECTIVES GENERALES POUR LA REORGANISATION DES CADRES DE L'ACFA:

Recommandations:

- 12—Moderniser toute son organisation en la mettant sur une base d'"Affaires", surtout en ce qui concerne son Exécutif, son secrétariat et son financement.
- 13—Etablir un programme d'action bien défini.
- 14—Perfectionner au maximum sa publicité et ses relations extérieures.
- 15—Etablir des contacts beaucoup plus fréquents et plus étroits entre la population et l'Exécutif central.
- 16—Clarifier définitivement ses relations avec les autres organismes qui poursuivent un but semblable, mais tra-

vailent dans des secteurs bien définis.

- 17—Attacher une très grande importance à la Relève Albertaine et aider à sa bonne marche.
- 18—Considérer la visite des Ecoles bilingues comme l'une de ses activités les plus importantes.
- 19—Travailler efficacement à faire l'union entre toutes les bonnes volontés et tous les mouvements d'expansion française qui existent.

VI.—PRESTIGE DE L'ACFA:

Recommandations:

Dans son effort de réorganisation, l'ACFA devrait tenir compte de certaines idées qui ont été exprimées au cours de notre Enquête, au chapitre du prestige de l'ACFA. Voici quelques-unes de ces idées:

- 20—"L'ACFA c'est très bien du moment que l'on ne me demande pas de m'y dévouer."

Donc, trouver une formule qui présente l'ACFA non pas sous l'aspect de devoir ou d'obligation astreignante mais sous un jour attrayant et plus récréatif.

- 21—"L'ACFA c'est une organisation qui quête."

Donc, trouver une formule de financement qui soit profitable aux membres non seulement dans l'avenir (plan de sécurité familiale) mais même dans le présent.

- 22—"Toujours les mêmes à la tête."
Donc, fixer des termes précis aux officiers.

- 23—"Nous ne sommes pas assez persécutés."

Par la force des circonstances, l'ACFA a développé jusqu'à maintenant un nationalisme de défense. A l'avenir, il faudra professer un nationalisme

beaucoup plus positif, sans oublier l'autre complètement, car en certaines circonstances, il pourrait encore servir.

24—L'ACFA devra faire un effort pour se faire reconnaître comme le porte-parole officiel des Franco-Albertains, non seulement par nos compatriotes, mais aussi par tous les autres organismes gouvernementaux, sociaux, culturels ou autres.

VI.—PUBLICITE DE L'ACFA:

Constatation:

Peu d'organisations peuvent se vanter d'avoir à leurs dispositions des organismes de propagande aussi effectifs qu'un journal et un poste de radio. Et pourtant, l'on doit déplorer que la publicité autour de l'ACFA est très mal organisée. La cause? Manque de personnel.

Recommandations:

25—Comme on le verra plus loin, l'ACFA devrait dans un avenir, le plus rapproché possible, engager un secrétaire à plein temps. Ce sera l'une de ses principales responsabilités de voir à mousser la publicité autour de l'Association, tant dans le journal que sur les ondes de CHFA.

26—En attendant que nous ayons les services d'un secrétaire plein temps, l'on s'efforcera de découvrir une personne dévouée qui accepterait d'aider le secrétaire actuel dans ce travail de propagande.

27—Une fois réorganisée, l'ACFA devrait se demander si elle ne pourrait pas faire plus pour aider "La Survivance", son organe officiel, (v.g. correspondants, etc.), ainsi que le poste CHFA.

VII.—MEMBRES DE L'ACFA:

Constatations:

- a) De droit, tous les Albertains d'origine ou d'expression française appartiennent à l'ACFA.
- b) De fait, seulement ceux qui ont payé une cotisation sont membres de l'ACFA.
- c) Au dernier Congrès, il fut décidé que pour être membre, il faut adhérer au plan de Sécurité familiale.
- d) Il semble que cette condition, bien qu'admise par la majorité (55% contre 45%) ne soit pas bien populaire dans certains milieux. Elle a le désavantage de laisser de côté un certain nombre de gens sympathiques qui, pour une raison ou pour une autre, ne veulent pas adhérer au service de Sécurité familiale.

Recommandations:

28—Que l'ACFA crée dans ses rangs trois sections de membres:

- a) les simples membres: ceux qui paient la cotisation minimum que sera fixée par le Comité de finances.
- b) les membres adhérents: ceux qui adhèrent au Service de Sécurité familiale.
- c) les membres amis: ceux qui paient une cotisation annuelle d'au moins \$25.00.

VIII.—EXECUTIF CENTRAL DE L'ACFA:

Constatations:

- a) Il y eut un temps où l'Exécutif central se réunissait régulièrement une fois par mois. Cela avait l'inconvénient de décourager les membres de l'extérieur qui trouvaient très onéreuse l'obligation de se déplacer aussi souvent. Comme conséquence très peu assistaient aux Assemblées.

- b) Afin d'obvier à cette difficulté, il fut décidé de ne tenir des Assemblées que tous les trois ou quatre mois. Entre temps, bien des problèmes se présentaient et demandaient une solution immédiate. Comme cela ne valait pas la peine de convoquer tout l'Exécutif, les décisions étaient prises par le président et le secrétaire ou par un petit comité convoqué à la hâte. Et les autres membres de l'Exécutif en entendaient parler lorsque tout était fait.

Recommandations:

29—Que l'Exécutif central soit composé:

- a) de 30 membres élus (tous laïcs)
—10 pour la ville d'Edmonton
—3 pour la campagne d'Edmonton
—3 pour la région de Saint-Paul
—3 pour la région de Bonnyville
—3 pour la région du Lac-la-Biche
—6 pour la région de la Rivière-la-Paix
—5 pour Calgary
—3 pour autres centres.

b) De membres nommés:

- un par chaque cercle de l'AEBA
—un par chaque Commission scolaire qui en fait la demande
—un par section d'Etablissement rural
—un par le Conseil des Chevaliers de Colomb qui en fait la demande
—un par Chambre de Commerce qui en fait la demande
—un par l'Alliance française
—un par le Film Français
—un pour le Club français de Calgary.

c) De membres "ex officio":

- Aviser moral
Recteur du Collège Saint-Jean
—Recteur du Collège N.-D. de la Paix
—Visiteur d'écoles
—Gérant de CHFA
—Rédacteur de "La Survivance"

- Gérant de "La Survivance"
—Président de la Relève Albertaine
—Président des Jeunesses Musicales
—La Supérieure de l'Académie Assomption

30—Que ce grand Exécutif se réunisse trois fois par année, (vers le 15 septembre, le 15 janvier et le 15 avril) en une journée d'Etude (journée entière) et décide de l'orientation et de la marche générale de l'Association.

31—Que ce grand Exécutif nomme un Comité de neuf directeurs qui eux se réuniront aussi souvent que nécessaire, pour étudier et résoudre tous les problèmes de détail qui se présenteront.

32—Qu'un rapport de chacune des Assemblées de ce Comité de direction soit envoyé régulièrement à chacun des membres de l'Exécutif.

33—Que l'on établisse un système de rotation de façon que les membres de l'Exécutif, les officiers et les membres du bureau de direction ne remplissent pas leur fonction durant plus que deux termes consécutifs.

IX.—SECRETARIAT DE L'ACFA:

Constatation:

Tous admettent que la grande faiblesse de l'Association c'est le manque d'un secrétariat bien organisé.

Recommandations:

34—Dès que les finances le permettront, l'ACFA devrait organiser sur une base d'affaire son secrétariat.

35—Ce secrétariat devrait comprendre un chef de secrétariat, un secrétaire et le personnel nécessaire.

36—Le chef du secrétariat serait un membre du Comité de direction. Il verrait à la bonne marche générale du secrétariat. Son travail se ferait à

temps partiel et ne serait pas rétribué.

- 37—Le secrétaire serait un laïc, engagé à plein temps de préférence: originaire de l'Alberta et payé en proportion de ses connaissances, de ses aptitudes et de son expérience. Il exécuterait les décisions prises par le Comité de direction. Il verrait à l'organisation et à la bonne marche des Comités régionaux, avec lesquels ils entretiendraient des contacts fréquents, soit par lettres, soit par des visites personnelles. Il serait également chargé de la publicité de l'Association.

X.—CERCLES LOCAUX DE L'ACFA:

Constatations:

- a) L'idéal serait de pouvoir compter dans chaque paroisse sur un cercle local actif et groupant les personnes qui jouissent d'une certaine influence dans leur milieu.
- b) Etant donnée la multiplicité d'organisations dans les paroisses et pour d'autres raisons impossibles à contrôler, il semble difficile de maintenir des Cercles locaux dynamiques dans bien des endroits.

Recommandations:

- 38—Que l'ACFA organisa des Comités régionaux qui couvrent les régions suivantes:
- Edmonton ville
 - Edmonton campagne
 - Calgary
 - Saint-Paul
 - Bonnyville
 - Lac-la-Biche
 - Rivière-la-Paix
- 39—Les cadres de ces Comités régionaux seront formés de membres élus et de

membres nommés, tout comme le grand Exécutif central (voir recommandation #32)

- 40—Des Constitutions spéciales à ces Comités régionaux devraient être préparés.
- 41—Partout où la chose est possible, ces Comités régionaux devraient former des Cercles locaux.
- 42—Ces Comités régionaux devraient pouvoir compter sur un pourcentage des argents perçus dans leur région respective par l'Exécutif central.

XI.—FINANCEMENT DE L'ACFA:

Constatations:

- a) Tous admettent la nécessité de bien financer notre Association.
- b) Pour permettre à l'Association d'accomplir le travail que l'on attend d'elle, l'on ne peut plus se contenter de \$5,000.00 ou \$6,000.00 par année. C'est un budget de \$18,000.00 ou \$20,000.00 qu'il nous faut.
- c) Le budget préparé à l'occasion de l'Enquête semble tout à fait réaliste; l'on devrait pouvoir le réaliser d'ici quelques années.
- d) Le succès du financement de notre Association est en relation directe avec:
 - le nombre et la qualité de ses activités.
 - la bonne marche de son Secrétariat
 - la publicité faite continuellement sur l'Association.
- e) L'on peut difficilement compter sur les collectes annuelles parce que:
 - nos gens n'aiment pas se faire solliciter
 - l'on ne peut plus compter sur le dévouement bénévole de solliciteurs.
- f) Le système de financement que nous adopterons devra:
 - être plus "business"

—autant que possible, éliminer la collecte annuelle
—si possible, constituer un genre de placement dont les membres recevront un certain avantage financier.

g) Afin d'aider au financement de l'ACFA, l'Assurance-Vie Desjardins a décidé:

—d'engager M. Eugène Trottier comme recruteur du service de sécurité familiale. Elle lui paie directement son salaire ainsi que tous ses frais de déplacement.

—de garantir une somme annuelle de \$5,000.00 dès maintenant et tant que le nombre des membres assurés ne nous permettra pas de toucher cette somme en commissions.

Recommandations:

43—Que l'ACFA fasse tout en son pouvoir pour favoriser l'établissement du service de Sécurité familiale.

44—Que l'ACFA établisse un comité de gens d'affaires et de financiers pour étudier les différents moyens de financement déjà suggérés et pour en découvrir d'autres.

45—Se basant sur le rapport de ce Comité, que l'ACFA choisisse une méthode de financement qui réponde aux besoins actuels et futurs de l'Association.

46—Tout en tenant compte des considérations qui précèdent, il ne faudrait pas omettre de faire appel à l'esprit de générosité de nos membres.

XII.—LA VISITE DES ECOLES BILINGUES:

Constatations:

L'un des domaines où l'ACFA a le plus manqué au cours de ces dernières années, c'est la visite des écoles bilingues de la province. Les circonstances ont été telles qu'il lui fut impossible de procurer aux professeurs les encouragements et

aux élèves le stimulant dans l'étude et la pratique de leur langue que devrait apporter un bon visiteur d'écoles.

Recommandations:

47—Que l'ACFA considère toujours la visite des écoles comme l'élément le plus important de tout son travail.

48—Qu'elle engage elle-même et paie raisonnablement bien un visiteur qui devrait être le même pour toute la province.

49—A moins d'une demande expresse et d'un mandat explicite de la part des Evêques de la Province, ce visiteur devrait se limiter au domaine de l'enseignement du français.

50—En plus de la compétence, ce visiteur, qu'il soit clerc ou laïc, devra posséder un bon jugement et être sympathique, discret et diplomate. Son rôle en effet consistera beaucoup plus à conseiller, encourager et stimuler qu'à juger et condamner.

XIII.—LE CONCOURS DE FRANÇAIS:

Constatations:

Il n'y a aucun doute que le Concours de français est l'un des organismes les plus méritants de l'ACFA et une grande part du mérite en revient à son dévoué secrétaire. Nous voulons également remercier l'AEBA qui y collabore directement en préparant les questions du Concours et en corrigeant les copies; l'AEBA y collabore également en déterminant le programme de français. C'est ce genre de collaboration qui rendra notre Association forte et puissante.

Recommandations:

51—Que le Comité du Concours de français de l'ACFA reprenne la coutume de faire surveiller les examens de français par des personnes d'en dehors de l'école.

52—Que le Comité du Concours continue à publier les résultats dans "La Survivance", mais qu'il ajoute quelques notes explicatives pour aider à bien interpréter ces résultats.

53—Que le comité publie chaque année un rapport financier détaillé dans "La Survivance".

XIV.—LES BOURSES D'ETUDE:

Constatations:

Le Comité du Concours de français dispose d'une certaine somme d'argent mise dans un Fonds de Bourse. De même le Cercle Edmonton et peut-être un certain nombre d'autres Cercles locaux ont également des Fonds de Bourse.

Recommandations:

54—Que l'ACFA favorise la formule des Prêts d'honneur de préférence à la formule de Bourses.

55—Que l'ACFA forme un Comité dans le but d'étudier ce qui se fait ailleurs pour alimenter et administrer un Fonds de Prêts d'honneur. Lorsque ce Comité aura fait rapport, l'ACFA devra prendre action.

56—Que tous les Fonds de Bourses, tant du Concours de français que des différents Cercles locaux soient mis en commun et gérés par l'exécutif central de l'ACFA.

57—Que ces prêts d'honneur soient applicables à tous ceux qui désirent poursuivre leurs études, quelle que soit la faculté universitaire qu'ils adoptent.

XV.—LA RELEVÉ ALBERTAINE:

Constatations:

Pour différentes raisons, difficiles à analyser, la Relève Albertaine, après des brillants débuts, est maintenant tombée dans l'inaction à peu près complète. L'ACFA qui a toujours compté

énormément sur ce mouvement, ne peut que déplorer cette situation et chercher à redonner vie à la Relève.

Recommandations:

58—Que l'ACFA cherche par tous les moyens possibles à faire admettre la Relève Albertaine dans tous les milieux.

59—L'un des grands problèmes actuels de la Relève, c'est le manque de dirigeants. Pour aider à solutionner ce problème, l'ACFA ne croit pouvoir mieux faire que d'endosser entièrement la recommandation faite dans un des Mémoires présentés au Comité d'enquête de l'ACFA. — Voici le texte de cette recommandation:

NOUS RECOMMANDONS que l'ACFA demande aux autorités du Collège Saint-Jean de considérer à nouveau le degré de participation du Collège aux activités de la Relève Albertaine."

60—Que l'ACFA par l'entremise de son Secrétariat, et du visiteur d'École aide le Comité provincial de la Relève à maintenir des contacts avec ses cellules.

61—Qu'à l'occasion, l'ACFA aide la Relève à se financer, après cependant avoir encouragé les jeunes à se financer eux-mêmes.

XVI.—RADIO EDMONTON LIMITEE:

Constatations:

a) Au cours de sa récente Enquête, l'ACFA a pris connaissance d'un certain nombre de doléances et de suggestions dans le but d'améliorer l'administration et production au poste CHFA.

b) Par ailleurs, le poste CHFA étant administré par un bureau de direction, l'ACFA n'a pas autorité directement sur ses activités.

c) La principale plainte que l'on entend

au sujet du poste, c'est l'ignorance presque complète dans laquelle l'on tient la population sur les principales phases de son administration.

Recommandations:

- 62—Que les principales critiques recueillies par l'ACFA au cours de son Enquête soient remises aux directeurs de CHFA, avec recommandations d'en tenir compte dans toute la mesure du possible.
- 63—Que le prochain Congrès de l'ACFA porte presque entièrement sur notre poste CHFA.
- 64—En attendant la tenue de ce Congrès, que CHFA publie dans "La Survivance" ou dans une brochure spéciale tous les renseignements susceptibles d'intéresser notre population.
- 65—Que l'ACFA recommande à CHFA de prendre les tournées annuelles qui avaient lieu dans nos différentes régions, afin que puisse s'établir un contact mutuel entre la population et les employés de CHFA.

XVII.—LA TELEVISION FRANÇAISE:

Constatation:

La Société Radio-Canada a promis de téléviser cinq heures de français à son nouveau poste érigé à Edmonton.

Recommandations:

- 66—Que l'ACFA forme un Comité de Télévision française, dont les principales fonctions seront:
 - a) Voir à ce que les cinq heures de français promises lors de l'obtention d'une licence par Radio-Canada soient effectivement télévisées chaque semaine. Si non, entreprendre les démarches nécessaires pour rectifier.
 - b) Voir à ce que ces programmes français soient placés à des heures convenables à l'horaire hebdomadaire.
 - c) Voir à ce que les programmes français télévisés à Edmonton soient choi-

sis parmi les meilleurs de la production de Radio-Canada.

- 67—Dès que le moment opportun sera arrivé, que l'ACFA entreprenne les démarches nécessaires pour obtenir un poste satellite français de Télévision.

XVIII.—RELATIONS ENTRE ACFA et AEBA:

Constatations:

- a) Dans la poursuite de ses buts, l'ACFA devrait cultiver avec la plus grande attention, le domaine de l'Education.
- b) Actuellement, dans le domaine de l'Education, un des secteurs les plus importants lui échappe à peu près complètement: c'est le secteur des enseignants.
- c) Tous doivent se réjouir grandement du magnifique travail accompli par l'AEBA.
- d) Il semble cependant que ce travail se soit accompli dans une trop grande mesure, en marge de l'ACFA.
- e) Dans bien des milieux par exemple, l'on assimile le travail des Concours de français (Comité de l'ACFA) aux activités de l'AEBA.

Recommandations:

- 68—Que les officiers de l'ACFA rencontrent les dirigeants de l'AEBA pour étudier ensemble de tous ces problèmes et étudier la possibilité que l'AEBA tout en gardant son entité propre, devienne un Comité de l'ACFA.
- 69—Afin d'éviter que les professeurs soient l'objet d'une double cotisation l'ACFA devrait tenir compte des besoins financiers de ce nouveau Comité et lui fournir les argents nécessaires à son bon fonctionnement.

XIX.—RELATIONS ENTRE ACFA ET COMMISSAIRES D'ECOLE:

Constatations:

Il existe, au moins nominalement une Association des Commissaires bilingues de l'Alberta. En pratique, cette Association est très peu active, et la raison semble être que les dirigeants n'ont pas le temps nécessaire pour s'en occuper.

Recommandations:

70—Dès que l'ACFA aura réorganisé son Secrétariat, elle devrait demander aux officiers de l'ACBA de consentir à ce que leur Association devienne un Comité de l'ACFA dont les activités soient dirigées par le Secrétaire de l'ACFA.

71—Que ce Comité collabore avec "l'Alberta Catholic School Trustees Association", sans toutefois se laisser absorber par elle.

XX.—L'ACFA ET LE JOURNAL

"LA SURVIVANCE":

Constatations:

- a) "La Survivance" est et doit demeurer l'organe officiel de l'ACFA.
- b) L'ACFA devrait sentir qu'elle a une certaine obligation à l'égard de "La Survivance".
- c) Tous souhaitent une amélioration sensible dans la rédaction et la présentation du journal.
- d) Cette amélioration tant souhaitée par tous est liée à deux conditions:
 - l'augmentation du nombre des abonnés.
 - la libération du rédacteur.

Recommandations:

72—Que l'ACFA établisse un système par lequel tous ses membres et ses membres amis soient abonnés à même la somme qu'ils versent à l'Association.

73—Que l'ACFA voit à libérer le plus tôt possible le rédacteur de ses fonctions de secrétaire général de l'Association.

74—Que les officiers de l'ACFA, tant au niveau provincial qu'au niveau régional, accordent volontiers leur collaboration en vue d'améliorer le journal.

XXI.—L'ACFA ET L'ACTION CATHOLIQUE:

Constatations:

- a) Comme il a été dit précédemment, l'Action Catholique doit avoir priorité sur l'Action Nationale.
- b) Par ailleurs, les deux actions ont leur raison d'être et devraient pouvoir évoluer chacune dans sa sphère, sans que l'une ne nuise à l'autre.

Recommandations:

75—Que les officiers de l'Exécutif central de l'ACFA obtiennent des autorités compétentes des éclaircissements sur la collaboration qui pourrait et devrait exister entre l'Action Catholique et l'ACFA en général et entre la Jeunesse Etudiante et la Relève Albertaine, en particulier.

XXII.—L'ACFA ET L'ETABLISSEMENT

RURAL:

Recommandations:

76—Nous trouvons tout à fait au point la suggestion faite au cours de l'Enquête et nous l'endossons dans son texte même sans y rien changer.

"A la suite de ces principes, que nous avons voulu clairs, puisqu'ils sont le principal point de vue que nous voulions faire valoir à la Commission en vue de la réorganisation de l'ACFA, il est aisé d'établir nos relations:

- a) Les organismes d'établissement de la Province désirent avoir un représentant choisi par eux, sur l'Exécutif de l'ACFA avec toutes les prérogatives que ce titre confère;

- b) Si l'ACFA constitue un conseil général à réunir une ou deux fois l'an, nous aimerions y déléguer un représentant pour chaque organisme de la région;
- c) Pour notre régie interne, elle concerne uniquement nos membres et leurs représentants; nous n'avons nul compte à rendre à l'ACFA, sauf pour ce qui a trait à la question nationale.

Ce qui veut dire que l'ACFA

- a) Possède le droit de s'enquérir si nous évoluons conformément aux principes de notre philosophie nationale;
- b) Peut intervenir, blâmer, même condamner publiquement un organisme qui dévierait scandaleusement de la ligne tracée par l'Association nationale;
- c) A toujours la liberté de contrôler de ce point de vue, l'activité exercée dans le domaine de l'établissement, par conséquent de déléguer des représentants auprès de ses dirigeants, dans ses assemblées, etc., de vérifier ses constitutions, ses plans et projets et leur donner au moins une approbation tacite.
- d) Il lui est évidemment encore loisible de faire toutes les suggestions qu'elle désire aux organismes d'établissement.

De sorte que, au plan juridique, l'établissement a un représentant à l'ACFA; l'ACFA peut déléguer un représentant aux organismes, avec la seule fonction de conseiller et d'aviseur moral.

Voilà ce que nous croyons être l'essentiel des relations à établir. Elles pourraient se prolonger dans la même ligne de pensée sur le plan régional."

XXIII.—L'ACFA ET LES AGGLOMERATIONS URBAINES:

Constatations:

- a) En Alberta, comme ailleurs, un très grand nombre de Canadiens français quittent la campagne chaque année, pour venir s'établir dans les villes.
- b) Un certain nombre de ces familles cherchent à prendre contact avec leurs compatriotes; d'autres semblent tout à fait indifférentes.
- c) Il y a là un gros travail de rapaillage qui s'impose d'une façon excessivement pressante.

Recommandations:

- 77—Que le secrétaire de l'ACFA cherche à obtenir la collaboration soit des Comités régionaux soit des Cercles locaux, afin de ramasser tous les renseignements utiles sur les familles qui viennent s'établir à la ville.
- 78—Que l'ACFA central aide par tous les moyens possibles les Comités régionaux d'Edmonton-ville et de Calgary, à récupérer ces familles. Qu'elle mette même à la disposition de ces deux Comités, les services de son Secrétariat.

XXIV.—L'ACFA ET UN CENTRE FRANÇAIS A EDMONTON:

Constatations:

- a) Depuis plus de 20 ans, il est question d'établir un Centre français à Edmonton.
- b) Tous admettent la nécessité d'un tel Centre. Le grand problème, c'est la possibilité.
- c) Les deux essais entrepris jusqu'à maintenant n'ont pas réussi.

Recommandations:

- 79—Il a été question plus haut de former un Comité d'hommes d'affaires à qui l'on demanderait d'étudier le problème de financement de l'Association.

—Lorsque ce Comité aura terminé son travail, l'ACFA pourrait demander à ces financiers d'étudier la possibilité et les moyens à prendre:

- a) pour établir un Centre français;
- b) pour financer ses opérations.

80—Lorsque ce Comité aura fait rapport, l'ACFA prendra une décision:

- a) soit réaliser ce projet elle-même
- b) soit en remettre la réalisation à un syndicat qui n'ait aucune attache à l'ACFA
- c) soit enterrer ce projet, une fois pour toutes.

XXV.—L'ACFA ET LA SITUATION

ECONOMIQUE DE SES MEMBRES:

Constatations:

- a) Dans le monde actuel, le prestige et l'influence d'un groupe est en relation directe avec son niveau économique.
- b) Tant qu'un bon nombre des nôtres n'auront pas pris des postes de commande dans le monde du commerce, de l'industrie et de la finance, nous aurons très peu de chance d'être pris au sérieux.

Recommandation:

81—Qu'en plus de chercher à relever le niveau intellectuel et culturel de ses membres, l'ACFA travaille à les faire progresser dans le domaine de l'économie.

XXVI.—L'ACFA ET LA FORMATION DES

PROFESSEURS:

Constatations:

- a) Tout au cours de notre Enquête, bon nombre de Mémoires ont insisté sur l'importance de bien former nos professeurs bilingues.

- b) La seule solution à ce problème semble être la fondation d'un Collège de Pédagogie.

Recommandation:

—82—Que l'ACFA appuie sans aucune restriction la fondation et le maintien d'un Collège de pédagogie qui réponde le mieux possible aux besoins de notre population.